

DLA1039 Stage I Maîtrise en enseignement

Grille d'évaluation du superviseur

Évaluation du développement des compétences professionnelles

La démarche d'évaluation prévue pour le stage s'inscrit dans les orientations générales d'un document intitulé *La formation à l'enseignement, les orientations, les compétences professionnelles* (Gouvernement du Québec, 2001). C'est dans ce document qu'on trouve le référentiel des compétences professionnelles en enseignement.

L'évaluation globale des compétences en enseignement du stagiaire est faite à partir des sources d'information suivantes :

- L'évaluation selon les appréciations respectives de l'accompagnateur formateur et du superviseur après huit (8) semaines de stage; cette évaluation peut aussi tenir compte d'enregistrements vidéo de l'enseignement du stagiaire et d'autres sources d'informations pertinentes;
- À la suite de la dernière visite de supervision, les deux formateurs discutent de leur appréciation respective. S'il est jugé à propos par l'un ou l'autre, il peut y avoir d'autres discussions au sujet de cette appréciation, lors d'une rencontre, par téléphone ou par courriel;
- Les travaux du stagiaire, qui constituent son portfolio professionnel

L'évaluation des activités en milieu scolaire relève de la responsabilité conjointe de l'accompagnateur formateur et du superviseur. L'évaluation des travaux du stagiaire est faite par le superviseur.

Exigences pour la réussite

Le stagiaire doit satisfaire aux attentes relatives au développement des compétences professionnelles. Ces attentes sont ajustées à son niveau de formation.

Si le stagiaire obtient une appréciation de 1 ou 0 pour l'une ou l'autre des compétences évaluées, il ne satisfait pas aux attentes de l'Université. Il aura à établir un plan personnel de développement pour chacune des compétences dont le développement est jugé insatisfaisant, à le mettre à exécution et à démontrer une amélioration satisfaisante avant le début du stage suivant. Le responsable pédagogique des stages pourra le guider dans cette tâche.

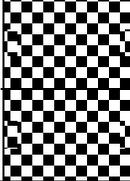
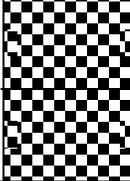
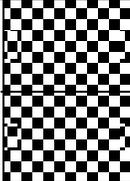
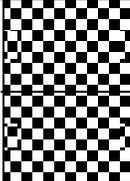
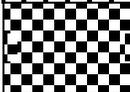
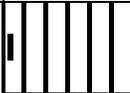
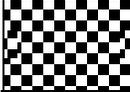
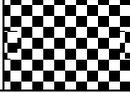
Si le stagiaire obtient une appréciation de 1 ou 0 pour deux compétences ou plus (parmi les compétences évaluées), il obtient la cote E pour son cours-stage (échec).

Il pourra reprendre le stage à certaines conditions. Pour avoir le droit de reprendre un stage, l'étudiant doit faire une demande par écrit au directeur des programmes de 2^e cycle en éducation au plus tard deux mois après la fin du stage et il doit justifier sa demande. Un comité étudie la demande. Il est composé du directeur des programmes de 2^e cycle en éducation, du responsable pédagogique des stages et du superviseur universitaire.

D'autres personnes peuvent être associées à la démarche ou consultées, notamment l'accompagnateur formateur, de même qu'un professeur ayant connu l'étudiant dans le cadre d'un cours de didactique de son profil de formation.

En cas d'abandon du stage, le droit de reprise est associé aux mêmes conditions.

Compétences professionnelles à développer

Compétences du référentiel des compétences professionnelles énoncé par le ministère de l'Éducation du Québec ¹	Stage I
Fondements	
1. Agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.	
2. Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.	
Acte d'enseigner	
3. Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences.	
4. Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences.	
5. Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.	
6. Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.	
Contexte social et scolaire	
7. Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.	
8. Intégrer les TIC aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.	
9. Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.	
10. Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences des élèves.	
Identité professionnelle	
11. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.	
12. Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.	



Compétences dont le niveau de développement est formellement évalué



Compétences pour lesquelles seuls des commentaires généraux sont émis

¹ Gouvernement du Québec (2001). La formation à l'enseignement, les orientations, les compétences professionnelles. Québec : Ministère de l'éducation.

La grille d'évaluation a pour objectif d'aider l'accompagnateur formateur et le superviseur à se prononcer sur le développement des compétences du stagiaire. Cette grille propose une série non exhaustive d'indicateurs. Elle est inspirée du référentiel de compétences professionnelles* identifiées par le ministère de l'Éducation (Gouvernement du Québec, 2001).

Il est suggéré d'utiliser la grille d'évaluation tout au long du stage. **Les indicateurs doivent être considérés comme des points de repère dont les formateurs doivent tenir compte. Toutefois, les listes fournies ne sont pas exhaustives.** Les attentes quant au niveau à atteindre dans le développement d'une compétence varient selon le nombre d'années de formation complétées par le stagiaire. Les formateurs sont priés d'en tenir compte dans leur appréciation.

À mi-stage et à la fin du stage, il est demandé d'indiquer, pour chaque compétence évaluée, la cote obtenue ainsi que les commentaires qui correspondent à l'appréciation du développement des compétences du stagiaire. Les commentaires sont essentiels. Ils donnent au stagiaire un portrait de ses forces ainsi que des défis à relever pour développer davantage ses compétences. Ils permettent aux intervenants universitaires de mieux l'accompagner dans le développement de ses compétences.

Une fois complétée, cette grille doit être acheminée au superviseur par l'intermédiaire du stagiaire ou, dans des circonstances particulières, par la poste ou par courriel.

Les cotes utilisées pour indiquer le jugement du formateur sur le développement des compétences du stagiaire sont les suivantes.

4. Avec excellence : cette cote signifie que le stagiaire manifeste un niveau de développement de la compétence qui dépasse les attentes.

3. Très bien : cette cote signifie que le stagiaire manifeste un niveau de développement de la compétence qui correspond aux attentes.

2. Bien : cette cote signifie que le stagiaire manifeste des faiblesses mineures dans le développement de la compétence.

1. De manière passable : cette cote signifie que le stagiaire manifeste quelques faiblesses majeures dans le développement de la compétence.

0. De manière insatisfaisante: cette cote signifie que le stagiaire manifeste plusieurs faiblesses majeures dans le développement de la compétence.

* **Le concept de compétence** pour lequel le ministère de l'Éducation a opté « s'inscrit dans l'ordre du savoir-mobiliser » (Gouvernement du Québec, 2001, p.45) et se manifeste par un savoir-agir efficace lié à une intentionnalité. L'un des attributs essentiels de la compétence consiste dans sa distinction par rapport au savoir-faire. Contrairement au savoir-faire qui « peut fort bien exister en l'absence de savoirs qui le fondent » (*ibid*, p. 51), la compétence est fondée sur un ensemble de ressources de toutes sortes, parmi lesquelles il y a des informations et des savoirs, que l'étudiant mobilise en contexte signifiant. « Elle se manifeste quand une personne utilise ces ressources » (*ibid*, p. 51).

Compétence 1: Agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.

Composantes de la compétence 1 :

1.1 : *Situer les points de repère fondamentaux et les axes d'intelligibilité (concepts, postulats, méthodes) des savoirs de sa discipline afin de rendre possibles des apprentissages significatifs et approfondis chez les élèves.*

1.2 : *Prendre une distance critique à l'égard de la discipline enseignée.*

1.3 : *Établir des relations entre la culture seconde prescrite dans le programme de formation et celle de ses élèves.*

1.4 : *Transformer la classe en un lieu culturel ouvert à la pluralité des perspectives dans un espace de vie commun.*

1.5 : *Porter un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles et sur son rôle social.*

COMMENTAIRES POUR LA PREMIÈRE MOITIÉ DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

COMMENTAIRES À LA FIN DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

APPRÉCIATION GLOBALE POUR CETTE COMPÉTENCE

Le stagiaire montre qu'il a développé cette compétence...

4. Avec excellence <input type="checkbox"/>	3. Très bien <input type="checkbox"/>	2. Bien <input type="checkbox"/>	1. De manière passable <input type="checkbox"/>	0. De manière insatisfaisante <input type="checkbox"/>
--	--	---	--	---

INDICATEURS DE LA COMPÉTENCE 1 (Cette liste n'est pas exhaustive...)	Stage	
	1	2
LE STAGIAIRE...		
Connait et maîtrise les savoirs qu'il enseigne (1.1)		
Montre une compréhension du concept d'héritier culturel (1.1)		
Questionne les élèves sur leurs croyances, préjugés et habitudes et en tient compte (1.3)		
Favorise la création de liens entre les différents savoirs (1.1)		
Présente les points de repère fondamentaux dans l'apprentissage d'une discipline (1.1)		
Aide les élèves à prendre conscience de leur culture première (1.3)		
Fait preuve de curiosité intellectuelle continue (1.4)		
Fait preuve d'une connaissance disciplinaire qui va au-delà des savoirs essentiels (1.1)		
Fait part de sa réflexion critique sur ses propres origines culturelles (1.5)		
Connait le contenu et l'orientation du programme ministériel (1.1)		
Aide les élèves à établir des liens entre leur culture et les notions étudiées (1.3)		
Construit des liens avec la culture des élèves dans les activités d'apprentissage (1.3)		
Saisit la structure des contenus à enseigner (1.2)		
Porte un regard critique sur les contenus à enseigner (1.2)		
Aide les élèves à discuter de la richesse de leurs différences (1.4)		
Démontre une compréhension approfondie des savoirs qu'il enseigne (1.1)		
Donne des exemples variés en fonction des élèves (1.1)		
Présente les contenus dans un contexte d'interdisciplinarité (1.2)		
Présente les contenus dans un contexte d'interdisciplinarité (1.2)		
Prend une distance critique et objective par rapport aux objets de culture (1.2)		
Incite les élèves à s'ouvrir à la diversité des manifestations culturelles (1.4)		
Reconnait la richesse et les limites de ses pratiques culturelles (1.5)		
Porte un regard critique sur son rôle social en tant qu'enseignant (1.5)		
Prend des moyens pour enrichir sa culture générale (1.5)		
Présente les savoirs comme une construction dynamique jamais achevée (1.1)		
Globalement, au terme des deux stages, le stagiaire doit être en mesure de :		
- Comprendre les différents savoirs à enseigner (disciplinaires et curriculaires) de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève;		
- Manifester une compréhension critique de son cheminement culturel et d'en apprécier les potentialités et les limites;		
- Manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève;		
- Construire des liens, dans les activités d'apprentissage proposées, avec la culture des élèves.		

Compétence 2a : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.

Composantes de la compétence 2a :

2.1 : *Employer une variété de langage oral appropriée dans ses interventions auprès des élèves, des parents et des pairs.*

2.3 : *Pouvoir prendre position, soutenir ses idées et argumenter à leur sujet de manière cohérente, efficace, constructive et respectueuse lors de discussions.*

2.4 : *Communiquer ses idées de manière rigoureuse en employant un vocabulaire précis et une syntaxe correcte.*

2.5 : *Corriger les erreurs commises par les élèves dans leurs communications orales.*

2.6 : *Chercher constamment à améliorer son expression orale.*

COMMENTAIRES POUR LA PREMIÈRE MOITIÉ DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

COMMENTAIRES À LA FIN DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

APPRÉCIATION GLOBALE POUR CETTE COMPÉTENCE

Le stagiaire montre qu'il a développé cette compétence...

4. Avec excellence <input type="checkbox"/>	3. Très bien <input type="checkbox"/>	2. Bien <input type="checkbox"/>	1. De manière passable <input type="checkbox"/>	0. De manière insatisfaisante <input type="checkbox"/>
--	--	---	--	---

INDICATEURS DE LA COMPÉTENCE 2a (Cette liste n'est pas exhaustive...)	Stage	
	1	2
LE STAGIAIRE...		
Apporte un soin particulier à son expression orale (2.1)		
Utilise un langage oral standard (2.1)		
Utilise un vocabulaire et une syntaxe corrects (2.4)		
Exprime ses idées de manière structurée (2.4)		
Exprime ses idées en utilisant un vocabulaire précis et varié (2.4)		
Cherche constamment à améliorer son expression orale (C 2.6)		
Corrige ses erreurs en ayant recours à des ouvrages de référence (2.6)		
Utilise un langage adapté avec les élèves, les parents et ses pairs (2.1)		
Communique ses idées en utilisant une syntaxe correcte (2.4)		
Incite les élèves à utiliser une langue correcte (2.5)		
Respecte le registre standard de langue tout en tenant compte du contexte (2.1)		
Explique et justifie ses pratiques éducatives (2.3)		
Repère et corrige avec discernement les erreurs commises par les élèves à l'oral (2.5)		
Repère et corrige ses erreurs dans son expression orale (2.6)		
Prend en considération les caractéristiques de ses interlocuteurs (2.3)		
Explique ses pratiques en s'appuyant sur des écrits professionnels (2.3)		
Explique ses pratiques en s'appuyant sur des résultats de la recherche (2.3)		
Manifeste sa fierté d'utiliser une langue correcte (2.6)		
Agit comme un modèle d'expression orale auprès des élèves (2.6)		
Globalement, au terme des deux stages, le stagiaire doit être en mesure de :		
- Maîtriser les règles et les usages de la langue orale de manière à être compris par l'ensemble de la communauté francophone;		
- S'exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'un professionnel de l'enseignement.		

Les observations du langage oral peuvent être faites dans des situations d'enseignement en classe, dans des activités à l'université, dans des rencontres avec des élèves, avec des parents ou avec le personnel de l'école.

Les observations portent notamment sur l'articulation, le débit, la portée de la voix, les liaisons, la syntaxe grammaticale, le vocabulaire (précision, anglicismes, emploi inapproprié des mots), le registre de langue, l'organisation du discours, etc.

Compétence 2b : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.

Composantes de la compétence 2b :

2.2 : *Respecter les règles de la langue écrite dans les productions destinées aux élèves, aux parents et aux pairs.*

2.4 : *Communiquer ses idées de manière rigoureuse en employant un vocabulaire précis et une syntaxe correcte.*

2.5 : *Corriger les erreurs commises par les élèves dans leurs communications écrites.*

2.6 : *Chercher constamment à améliorer son expression écrite.*

COMMENTAIRES POUR LA PREMIÈRE MOITIÉ DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

COMMENTAIRES À LA FIN DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

APPRÉCIATION GLOBALE POUR CETTE COMPÉTENCE

Le stagiaire montre qu'il a développé cette compétence...

4. Avec excellence <input type="checkbox"/>	3. Très bien <input type="checkbox"/>	2. Bien <input type="checkbox"/>	1. De manière passable <input type="checkbox"/>	0. De manière insatisfaisante <input type="checkbox"/>
--	--	---	--	---

INDICATEURS DE LA COMPÉTENCE 2b (Cette liste n'est pas exhaustive...)	Stage	
	1	2
LE STAGIAIRE...		
Utilise des outils de référence pour améliorer la qualité de ses écrits (2.2)		
Respecte les règles de la langue écrite dans toutes ses productions (2.2)		
Utilise un vocabulaire et une syntaxe corrects (2.4)		
Repère ses erreurs dans son expression écrite (2.6)		
Cherche constamment à améliorer son expression écrite (2.6)		
Corrige ses erreurs en ayant recours à des ouvrages de référence (2.6)		
Repère et signale les erreurs commises par les élèves à l'écrit (2.5)		
Incite les élèves à utiliser une langue correcte (2.5)		
Respecte le registre standard de langue écrite tout en tenant compte du contexte (2.1)		
Explique et justifie ses pratiques éducatives (2.3)		
Exprime ses idées de manière structurée (2.4)		
Exprime ses idées en utilisant un vocabulaire précis et varié (2.4)		
Corrige avec discernement les erreurs commises par les élèves à l'écrit (2.5)		
Explique ses pratiques en s'appuyant sur des écrits professionnels (2.3)		
Explique ses pratiques en s'appuyant sur des résultats de la recherche (2.3)		
Prend en considération les caractéristiques de ses interlocuteurs (2.3)		
Manifeste qu'il accorde de l'importance à l'utilisation d'une langue correcte (2.6)		
Agit comme un modèle d'expression écrite auprès des élèves (2.6)		
Globalement, au terme des deux stages, le stagiaire doit être en mesure de : - Maîtriser les règles et les usages de la langue écrite de manière à être compris par l'ensemble de la communauté francophone; - S'exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'un professionnel de l'enseignement.		

Les observations du langage écrit peuvent être faites, notamment, dans les productions nécessaires à l'enseignement en stage, les travaux universitaires du stage, les documents remis aux élèves ou aux parents, les écrits au tableau, au rétroprojecteur ou à l'ordinateur, etc.

Les observations portent notamment sur l'orthographe d'usage, l'orthographe lexicale, l'orthographe grammaticale (accords et conjugaison), la syntaxe grammaticale, le vocabulaire (précision, anglicismes, emploi inapproprié des mots), le registre de langue, la structure logique du texte, la clarté des idées énoncées, etc.

Compétence no 3 : Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.

Composantes de la compétence 3 :

3.1 : Appuyer le choix et le contenu de ses interventions sur les données récentes de la recherche en matière de didactique et de pédagogie.

3.2 : Sélectionner et interpréter les savoirs disciplinaires en ce qui concerne les finalités, les compétences ainsi que les éléments de contenus du programme de formation.

3.3 : Planifier des séquences d'enseignement et d'évaluation qui tiennent compte de la logique des contenus et de la progression des apprentissages.

3.4 : Prendre en considération les préalables, les représentations, les différences sociales (genre, origine ethnique, socioéconomique et culturelle), les besoins et les champs d'intérêt particuliers des élèves dans l'élaboration des situations d'enseignement-apprentissage.

3.5 : Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.

3.6 : Anticiper les obstacles à l'apprentissage des contenus à faire apprendre.

3.7 : Prévoir des situations d'apprentissage permettant l'intégration des compétences dans des contextes variés.

COMMENTAIRES POUR LA PREMIÈRE MOITIÉ DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

COMMENTAIRES À LA FIN DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

APPRÉCIATION GLOBALE POUR CETTE COMPÉTENCE

Le stagiaire montre qu'il a développé cette compétence...

4. Avec excellence <input type="checkbox"/>	3. Très bien <input type="checkbox"/>	2. Bien <input type="checkbox"/>	1. De manière passable <input type="checkbox"/>	0. De manière insatisfaisante <input type="checkbox"/>
--	--	---	--	---

INDICATEURS DE LA COMPÉTENCE 3 (Cette liste n'est pas exhaustive...)	Stage	
	1	2
LE STAGIAIRE...		
Consulte des résultats de la recherche en didactique et en pédagogie (3.1)		
Dans ses planifications, met en évidence les intentions d'enseignement (3.2)		
Dans ses planifications, met en évidence les compétences à développer (3.2)		
Dans ses planifications, met en évidence les connaissances à acquérir (3.2)		
Interprète les contenus à enseigner en fonction des compétences à développer (3.2)		
Planifie globalement son enseignement (3.3)		
Prévoit l'introduction de chaque leçon, les étapes du déroulement et la clôture (3.3)		
Prévoit les consignes et la répartition du temps (3.3)		
Prévoit des activités variés et stimulantes (3.5)		
Prévoit des manières d'assurer le bon déroulement des activités (3.7)		
Planifie les activités pédagogiques en repérant des obstacles éventuels (3.6)		
Utilise des résultats de la recherche en didactique et en pédagogie (3.1)		
Prévoit des modes d'évaluation des apprentissages (3.3)		
Ordonne les contenus en fonction de la progression des apprentissages (3.3)		
Intègre les apprentissages antérieurs à sa planification (3.3)		
Prévoit les apprentissages subséquents (3.3)		
Prévoit des stratégies de rétroaction (3.3)		
Dans ses planifications, considère les acquis et les besoins différenciés des élèves (3.4)		
Dans ses planifications, considère les référents culturels des élèves (3.4)		
Conçoit des activités diversifiées et appropriées aux compétences visées (3.5)		
Planifie en tenant compte des représentations antérieures des élèves (3.6)		
Prévoit les contraintes dans les situations d'apprentissages (3.6)		
Prévoit des situations pour que les élèves retracent leurs acquis (3.7)		
Prévoit des situations pour que les élèves mobilisent leurs acquis (3.7)		
Justifie ses interventions avec les résultats de la recherche (3.1)		
Met en évidence les liens entre compétences transversales et disciplinaires (3.2)		
Prévoit des modes d'évaluation adaptés et différenciés, au service de l'apprentissage (3.3)		
Prévoit des défis pour amener vers une compréhension complexe (3.4)		
Conçoit des situations d'apprentissage complexes (3.5)		
Prévoit des contextes d'apprentissage variés : individuels, en équipe, en grand groupe (3.7)		
Globalement, au terme des deux stages, le stagiaire doit être en mesure de :		
- Concevoir correctement des activités d'enseignement-apprentissage variées et d'un niveau de complexité raisonnable permettant la progression des élèves dans le développement de leurs compétences;		
- Intégrer ces activités dans une planification à long terme.		

Compétence no 4 : Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.

Composantes de la compétence 4 :

4.1 : *Créer des conditions pour que les élèves s'engagent dans des situations-problèmes, des tâches ou des projets significatifs en tenant compte de leurs caractéristiques cognitives, affectives et sociales.*

4.2 : *Mettre à la disposition des élèves les ressources nécessaires à la réalisation des situations d'apprentissage proposées.*

4.3 : *Guider les élèves dans la sélection, l'interprétation et la compréhension de l'information disponible dans les diverses ressources ainsi que dans la compréhension des éléments des situations-problèmes ou des exigences d'une tâche ou d'un projet.*

4.4 : *Encadrer les apprentissages des élèves par des stratégies, des démarches, des questions et des rétroactions fréquentes et pertinentes de manière à favoriser l'intégration et le transfert des apprentissages.*

4.5 : *Habiliter les élèves à travailler en coopération.*

COMMENTAIRES POUR LA PREMIÈRE MOITIÉ DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

COMMENTAIRES À LA FIN DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

APPRÉCIATION GLOBALE POUR CETTE COMPÉTENCE

Le stagiaire montre qu'il a développé cette compétence...

4. Avec excellence <input type="checkbox"/>	3. Très bien <input type="checkbox"/>	2. Bien <input type="checkbox"/>	1. De manière passable <input type="checkbox"/>	0. De manière insatisfaisante <input type="checkbox"/>
--	--	---	--	---

INDICATEURS DE LA COMPÉTENCE 4 (Cette liste n'est pas exhaustive...)	Stage	
	1	2
LE STAGIAIRE...		
Communique aux élèves son intérêt pour les contenus enseignés (4.1)		
Présente aux élèves des moyens pour la réalisation de leurs tâches (4.2)		
Explique clairement les tâches (4.3)		
Reformule les exigences des tâches avec les élèves (4.3)		
Aide les élèves à cibler l'information importante (4.3)		
Introduit chaque leçon avec une mise en situation pertinente (4.4)		
Expose les apprentissages visés par chaque activité (C 4.4)		
Donne les consignes et explique la répartition du temps (4.4)		
Guide les élèves dans les étapes de la leçon et dans les transitions (4.4)		
Questionne fréquemment les élèves avec différents types de questions (4.4)		
Clôture chaque leçon en faisant participer les élèves (4.4)		
Suscite l'intérêt et l'engagement cognitif des élèves (4.1)		
Organise et communique l'information pour en faciliter le traitement (4.2)		
Guide les élèves dans leur utilisation des moyens et des ressources (4.2)		
Suggère des moyens additionnels aux élèves en difficulté (4.2)		
Guide les élèves dans leur compréhension des situations-problèmes (4.3)		
Reformule, nuance ou valide les réponses des élèves (4.4)		
Donne fréquemment des rétroactions pertinentes (4.4)		
Aide les équipes d'élèves à coordonner leurs tâches et responsabilités (4.5)		
Aide les élèves à prendre conscience des apports de chacun (4.5)		
Invite les élèves à reformuler, nuancer ou valider les propos de leurs pairs (4.5)		
Favorise une activation des connaissances antérieures et des compétences (4.1)		
Fournit un soutien au transfert des apprentissages (C 4.1)		
Détecte les problèmes d'apprentissage et d'enseignement (4.1)		
Utilise les ressources pour remédier aux problèmes détectés (4.1)		
Invite les élèves à expliquer leurs stratégies différenciées d'apprentissage (4.3)		
Aide les élèves à retracer leurs acquis (4.4)		
Aide les élèves à mobiliser leurs acquis de manière pertinente (4.4)		
Montre les liens entre des contextes différents (C 4.4)		
Propose des tâches de travail coopératif (4.5)		
Globalement, au terme des deux stages, le stagiaire doit être en mesure de :		
- Guider; par des interventions appropriées, les élèves dans la réalisation de tâches d'apprentissage;		
- Animer les élèves dans l'accomplissement d'un travail coopératif;		
- Détecter les problèmes d'enseignement-apprentissage qui surviennent et utiliser les ressources appropriées pour y remédier.		

Compétence no 5 : Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.

Composantes de la compétence 5 :

5.1 : *En situation d'apprentissage, prendre des informations afin de repérer les forces et les difficultés des élèves ainsi que de revoir et d'adapter l'enseignement en vue de favoriser la progression des apprentissages.*

5.2 : *Établir un bilan des acquis afin de porter un jugement sur le degré d'acquisition des compétences.*

5.3 : *Construire ou employer des outils permettant d'évaluer la progression et l'acquisition des compétences.*

5.4 : *Communiquer aux élèves et aux parents, de façon claire et explicite, les résultats attendus ainsi que les rétroactions au regard de la progression des apprentissages et de l'acquisition des compétences.*

5.5 : *Collaborer avec l'équipe pédagogique à la détermination du rythme et des étapes de progression souhaitées à l'intérieur du cycle de formation.*

COMMENTAIRES POUR LA PREMIÈRE MOITIÉ DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

COMMENTAIRES À LA FIN DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

N.B. : Cette compétence n'est pas évaluée en stage I

INDICATEURS DE LA COMPÉTENCE 5 (Cette liste n'est pas exhaustive...)	Stage	
	1	2
LE STAGIAIRE...		
En observant et questionnant, vérifie la compréhension des élèves (5.1)		
Revoit son enseignement en fonction de la progression des apprentissages (5.1)		
En observant et questionnant, repère les forces et les difficultés des élèves (5.1)		
Aide les élèves à prendre conscience de leurs forces et de leurs difficultés (5.1)		
Procure aux élèves des moyens d'autorégulation de leurs apprentissages (5.1)		
À partir d'une évaluation des apprentissages, adapte son enseignement (5.1)		
Évalue le développement des compétences et de leurs composantes (5.3)		
Gère la logistique de l'évaluation avec le soutien de l'enseignant associé (5.3)		
Procure aux élèves des moyens d'autoévaluation (5.3)		
Communique aux élèves, de façon claire et explicite, les résultats attendus (5.4)		
Donne aux élèves les rétroactions sur la progression des apprentissages (5.4)		
Consigne, par des moyens variés, les forces et les difficultés des élèves (5.1)		
Adapte ses interventions en fonction des forces et des difficultés des élèves (5.1)		
Structure des activités de consolidation et d'enrichissement (5.1)		
Juge globalement le développement des compétences des élèves (5.2)		
Indique et explique les critères sur lesquels porte son jugement (5.2)		
Tient compte des critères d'évaluation du programme (5.2)		
Explique le bien-fondé de son jugement (5.2)		
Structure des rétroactions constructives (5.2)		
Crée des outils d'évaluation des compétences et de leurs composantes (5.3)		
Communique aux parents les résultats attendus (5.4)		
Communique aux parents les rétroactions sur la progression de leur enfant (5.4)		
Discute avec les élèves de l'interprétation des résultats de l'évaluation (5.4)		
Collabore avec l'équipe pédagogique à la détermination du rythme et des étapes de progression souhaitées à l'intérieur du cycle de formation (5.5)		
Globalement, au terme des deux stages, le stagiaire doit être en mesure de :		
- Détecter, en situation d'apprentissage, les forces et les difficultés des élèves;		
- Préciser, de façon autonome, des correctifs à apporter à son enseignement;		
- Contribuer avec ses pairs à la préparation du matériel d'évaluation, à l'interprétation des productions des élèves au regard du développement des compétences et à l'élaboration d'outils de communication destinés aux parents;		
- Communiquer à l'élève les résultats d'un processus d'évaluation diagnostique et d'indiquer aux parents et aux membres de l'équipe pédagogique les éléments des stratégies d'intervention corrective envisagées.		

Compétence no 6 : Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.

Composantes de la compétence 6 :

- 6.1 : Définir et mettre en place un système de fonctionnement efficace pour les activités usuelles de la classe.
 6.2 : Communiquer aux élèves des exigences claires au sujet des comportements scolaires et sociaux appropriés et s'assurer qu'ils s'y conforment.
 6.3 : Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
 6.4 : Adopter des stratégies pour prévenir l'émergence de comportements non appropriés et pour intervenir efficacement lorsqu'ils se manifestent.
 6.5 : Maintenir un climat propice à l'apprentissage.

COMMENTAIRES POUR LA PREMIÈRE MOITIÉ DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

COMMENTAIRES À LA FIN DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

APPRÉCIATION GLOBALE POUR CETTE COMPÉTENCE

Le stagiaire montre qu'il a développé cette compétence...

4. Avec excellence <input type="checkbox"/>	3. Très bien <input type="checkbox"/>	2. Bien <input type="checkbox"/>	1. De manière passable <input type="checkbox"/>	0. De manière insatisfaisante <input type="checkbox"/>
--	--	---	--	---

INDICATEURS DE LA COMPÉTENCE 6 (Cette liste n'est pas exhaustive...)	Stage	
	1	2
LE STAGIAIRE...		
S'approprie le système du fonctionnement en classe et à l'école (6.1)		
Met en place des routines de fonctionnement en classe (6.1)		
S'assure que les élèves suivent les règles et procédures (6.1)		
S'assure de la compréhension par les élèves des consignes et exigences (6.2)		
Repère ses messages inappropriés et y remédie (6.2)		
Donne aux élèves des rétroactions sur leurs comportements en classe (6.2)		
Utilise le langage non verbal dans la gestion des comportements en classe (6.2)		
Voit à ce que les élèves prennent soin du matériel (6.2)		
Voit à ce que les échanges verbaux soient faits dans le respect (6.2)		
Encourage les comportements appropriés des élèves (6.2)		
Établit des conditions d'écoute et de dialogue favorisant la participation (6.3)		
Maintient un contact visuel avec l'ensemble des élèves (6.4)		
Veille à ce que les entrées et les sorties des élèves se déroulent calmement (6.4)		
Reconnaît les comportements inappropriés des élèves (6.4)		
Fait participer les élèves à l'établissement et à la révision des règles (6.3)		
Aide les élèves à se donner des conditions de travail favorables à l'apprentissage (6.3)		
Construit un consensus démocratique sur les règles et les sanctions (6.3)		
Analyse les comportements et la dynamique des groupes-classes (6.4)		
Intervient rapidement et discrètement lors de comportements inappropriés (6.4)		
Intervient en tenant compte de la gravité du problème (6.4)		
Aide les élèves à se donner des règles pour la résolution de conflits (6.4)		
À la suite de comportements inappropriés des élèves, revoit ses stratégies d'intervention (6.4)		
Observe et analyse avec constance les comportements des élèves (6.5)		
Amène les élèves à observer et à analyser leurs comportements en classe (6.5)		
Amène les élèves à agir en fonction des règles établies (C 6.5)		
Globalement, au terme des deux stages, le stagiaire doit être en mesure de :		
- Mettre en place et maintenir des routines permettant un déroulement efficace des activités usuelles de la classe;		
- Repérer et corriger des problèmes de déroulement qui nuisent au fonctionnement du groupe-classe;		
- Anticiper des problèmes de déroulement des activités de la classe et planifier des mesures en vue de les prévenir;		
- Déterminer et appliquer des moyens permettant de régler des problèmes avec les élèves présentant des comportements inappropriés.		

Compétence no 7 : Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.

Composantes de la compétence 7 :

7.1 : Favoriser l'intégration pédagogique et sociale des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage, de comportement ou un handicap.

7.2 : Rechercher l'information pertinente auprès des personnes-ressources et des parents en relation avec les besoins et le cheminement des élèves.

7.3 : Présenter aux élèves des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles dans le groupe-classe qui les font progresser dans leur cheminement.

7.4 : Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention adapté.

COMMENTAIRES POUR LA PREMIÈRE MOITIÉ DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

COMMENTAIRES À LA FIN DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

N.B. : Cette compétence n'est pas évaluée en stage I

INDICATEURS DE LA COMPÉTENCE 7 (Cette liste n'est pas exhaustive...)	Stage	
	1	2
LE STAGIAIRE...		
Prend connaissance des besoins et des capacités des élèves (7.1)		
Veille à ce que chaque élève soit accueilli et compris par les autres (7.1)		
Intervient lors de manifestations de préjugés ou de ségrégation (7.1)		
S'informe du parcours scolaire des élèves en difficulté (7.2)		
S'informe des actions des enseignants, parents, professionnels, etc. (7.2)		
Discute avec les élèves de leurs besoins et capacités (7.1)		
Aide les élèves à se fixer des objectifs (7.1)		
Adapte les tâches aux caractéristiques et aux besoins des élèves (7.3)		
Intervient en fonction de la progression des apprentissages (7.3)		
S'assure que chaque élève a un rôle dans le groupe-classe (7.3)		
Participe à l'élaboration des plans d'intervention (7.4)		
Communique aux intervenants des données sur les élèves en difficulté (7.4)		
Approfondit sa connaissance des besoins des élèves en difficulté (7.2)		
Utilise des outils pour aider les élèves en difficulté (7.2)		
Aide les élèves en difficulté à réinvestir leurs apprentissages dans des contextes variés (7.3)		
Prépare des tâches spécifiques pour chaque élève en difficulté (7.3)		
Suggère des interventions adaptées aux besoins des élèves en difficulté (7.4)		
Globalement, au terme des deux stages, le stagiaire doit être en mesure de : - Collaborer à la conception et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention spécifique pour les élèves sous sa responsabilité.		

Compétence no 8 : Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.

Composantes de la compétence 8 :

8.1 : *Exercer un esprit critique et nuancé par rapport aux avantages et aux limites véritables des TIC comme soutien à l'enseignement et à l'apprentissage, ainsi qu'aux enjeux pour la société.*

8.2 : *Évaluer le potentiel didactique des outils informatiques et des réseaux de relation avec le développement des compétences du programme de formation.*

8.3 : *Communiquer à l'aide d'outils multimédias variés.*

8.4 : *Utiliser efficacement les TIC pour rechercher, interpréter et communiquer de l'information et pour résoudre des problèmes.*

8.5 : *Utiliser efficacement les TIC pour se constituer des réseaux d'échange et de formation continue concernant son propre domaine d'enseignement et sa pratique pédagogique.*

8.6 : *Aider les élèves à s'approprier les TIC, à les utiliser pour faire des activités d'apprentissage, à évaluer leur utilisation de la technologie et à juger de manière critique les données recueillies sur les réseaux.*

COMMENTAIRES POUR LA PREMIÈRE MOITIÉ DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

COMMENTAIRES À LA FIN DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

APPRÉCIATION GLOBALE POUR CETTE COMPÉTENCE

Le stagiaire montre qu'il a développé cette compétence...

4. Avec excellence <input type="checkbox"/>	3. Très bien <input type="checkbox"/>	2. Bien <input type="checkbox"/>	1. De manière passable <input type="checkbox"/>	0. De manière insatisfaisante <input type="checkbox"/>
---	---------------------------------------	----------------------------------	---	--

INDICATEURS DE LA COMPÉTENCE 8 (Cette liste n'est pas exhaustive...)	Stage	
	1	2
LE STAGIAIRE...		
Partage une pensée critique sur les avantages et les limites des TIC (8.1)		
Utilise de manière éthique du matériel informatique conçu par d'autres (8.1)		
Sélectionne et utilise les TIC en fonction d'objectifs pédagogiques (8.2)		
Sélectionne et utilise les TIC en fonction d'objectifs de communication (8.3)		
Explore les sites pour trouver des solutions à des problèmes pédagogiques (8.4)		
Utilise les TIC pour échanger et collaborer avec ses pairs (8.5)		
Préconise le recours aux TIC comme outils d'apprentissage (8.6)		
Évalue les effets des TIC sur les élèves et sur son propre travail (8.1)		
Partage sa réflexion sur les enjeux pédagogiques, culturels et sociaux des TIC (8.1)		
Évalue le potentiel didactique de différents sites internet et d'outils informatiques (8.2)		
Guide les élèves dans leur analyse des informations (8.6)		
Guide les élèves dans leurs stratégies de repérage d'information (8.6)		
Anticipe les difficultés et aide les élèves à trouver des solutions (8.6)		
Structure et guide l'utilisation des TIC en fonction des apprentissages (8.6)		
Aide les élèves à exercer un regard critique sur l'utilisation des TIC (8.6)		
Identifie ses besoins de formation en matière d'utilisation des TIC (8.2)		
Convertit les outils informatiques en ressources utilisables par les élèves (8.4)		
Aide les élèves à évaluer la valeur des données recueillies sur les réseaux (8.6)		
Fournit aux élèves des outils d'analyse des sites informatiques (8.6)		
Globalement, au terme des deux stages, le stagiaire doit être en mesure de :		
- Manifester un esprit critique et nuancé par rapport aux avantages et aux limites véritables des TIC comme soutien à l'enseignement et à l'apprentissage;		
- Disposer d'une vue d'ensemble des possibilités que les TIC offrent sur les plans pédagogique et didactique, notamment par l'intermédiaire des ressources d'Internet, et savoir les intégrer, de façon fonctionnelle, lorsqu'elles s'avèrent appropriées et pertinentes, dans la conception des activités d'enseignement-apprentissage;		
- Utiliser efficacement les possibilités des TIC pour les différentes facettes de son activité intellectuelle et professionnelle : communication, recherche et traitement de données, évaluation, interaction avec les collègues ou des experts, etc.;		
- Transmettre efficacement à ses propres élèves la capacité d'utiliser les TIC pour soutenir de façon critique et articulée la construction personnelle et collective des savoirs.		

Compétence no 9 : Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.

Composantes de la compétence 9 :

9.1 : *Collaborer avec les autres membres de l'équipe-école en vue de la définition des orientations ainsi que de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets en matière de services éducatifs dans les domaines de responsabilités conférés aux établissements scolaires.*

9.2 : *Faire participer les parents et les informer.*

9.3 : *Coordonner ses interventions avec les différents partenaires de l'école.*

9.4 : *Soutenir les élèves dans leur participation aux structures de gestion ou aux activités et aux projets de l'école.*

COMMENTAIRES POUR LA PREMIÈRE MOITIÉ DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

COMMENTAIRES À LA FIN DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

N.B. : Cette compétence n'est pas évaluée en stage I

INDICATEURS DE LA COMPÉTENCE 9 (Cette liste n'est pas exhaustive...)	Stage	
	1	2
LE STAGIAIRE...		
Partage ses informations avec les personnes concernées (9.3)		
Coordonne ses interventions avec celles de l'enseignant associé (9.3)		
Promeut les valeurs démocratiques telles l'écoute, le respect et la tolérance (9.4)		
Situe son rôle par rapport à celui des autres intervenants (9.1)		
Collabore avec l'équipe-école dans le respect des rôles de chacun (9.1)		
Collabore avec l'équipe-école à l'élaboration et à la réalisation de projets (9.1)		
Coopère avec les parents et les informe du cheminement de leur enfant (9.2)		
Dans le cas d'un problème avec un élève, communique avec les parents (9.2)		
Dans le cas d'un problème avec un élève, sollicite la collaboration des parents (9.2)		
Coopère avec les parents en tenant compte de leur point de vue (9.2)		
Coordonne ses interventions avec les spécialistes et les professionnels de l'école (9.3)		
Soutient la participation des élèves aux projets ou activités de l'école (9.4)		
Collabore, le cas échéant, aux réflexions sur les orientations de l'école (9.1)		
Propose des interventions en fonction des visées éducatives de l'école (9.1)		
Le cas échéant, propose des interventions en mettant les parents à contribution (9.2)		
Organise et anime des projets (9.4)		
Globalement, au terme des deux stages, le stagiaire doit être en mesure de :		
- Situer son rôle par rapport à celui des autres intervenants internes ou externes pour en arriver à une complémentarité respectueuse des compétences de chacun;		
- Adapter ses actions aux visées éducatives et apporter sa contribution en suggérant quelques pistes d'amélioration et en s'engageant personnellement dans la réalisation de projets d'école;		
- Établir une relation de confiance avec les parents.		

Compétence no 10 : Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.

Composantes de la compétence 10 :

10.1 : *Discerner les situations qui nécessitent la collaboration d'autres membres de l'équipe pédagogique relativement à la conception et à l'adaptation des situations d'enseignement-apprentissage, à l'évaluation des apprentissages et à la maîtrise des compétences de fin de cycle.*

10.2 : *Définir et organiser un projet en fonction des objectifs à atteindre par l'équipe pédagogique.*

10.3 : *Participer activement et de manière continue aux équipes pédagogiques intervenant auprès des mêmes élèves.*

10.4 : *Travailler à l'obtention d'un consensus, lorsque cela est requis, entre les membres de l'équipe pédagogique.*

COMMENTAIRES POUR LA PREMIÈRE MOITIÉ DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

COMMENTAIRES À LA FIN DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

N.B. : Cette compétence n'est pas évaluée en stage I

INDICATEURS DE LA COMPÉTENCE 10 (Cette liste n'est pas exhaustive...)	Stage	
	1	2
LE STAGIAIRE...		
Discerne les situations nécessitant la collaboration avec l'enseignant associé relativement à la conception et à l'adaptation des situations d'apprentissage (10.1)		
S'informe sur les projets de l'équipe pédagogique (10.2)		
Collabore, s'il y a lieu, avec les autres stagiaires de l'école (10.3)		
Participe activement aux échanges lors des séminaires de stage (10.3)		
Exprime son avis et respecte celui des autres, dans la visée d'un consensus (10.4)		
Démontre des habiletés interpersonnelles favorisant l'écoute et le respect (10.4)		
Discerne les situations nécessitant la collaboration avec l'enseignant associé relativement à l'évaluation des apprentissages (10.1)		
Participe aux équipes pédagogiques intervenant auprès des mêmes élèves (10.3)		
Discerne les situations nécessitant la collaboration d'autres membres de l'équipe pédagogique relativement à la conception et à l'adaptation des situations d'apprentissage (10.1)		
Discerne les situations nécessitant la collaboration d'autres membres de l'équipe pédagogique relativement à la différenciation pédagogique (10.1)		
Discerne les situations nécessitant la collaboration d'autres membres relativement à l'évaluation des apprentissages (10.1)		
Suggère des ressources et des améliorations aux projets de l'équipe pédagogique (10.2)		
Partage ses savoirs, ses questionnements et ses réflexions avec l'équipe pédagogique (10.4)		
Globalement, au terme des deux stages, le stagiaire doit être en mesure de :		
- Contribuer de manière pertinente aux travaux de l'équipe enseignante;		
- Critiquer de façon constructive les réalisations de l'équipe et apporter des suggestions novatrices en matière pédagogique.		

Compétence no 11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Composantes de la compétence 11 :

11.1 : *Établir un bilan de ses compétences et mettre en œuvre les moyens pour les développer en utilisant les ressources disponibles.*

11.2 : *Échanger des idées avec ses collègues quant à la pertinence de ses choix pédagogiques et didactiques.*

11.3 : *Réfléchir sur sa pratique (analyse réflexive) et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.*

11.4 : *Mener des projets pédagogiques pour résoudre des problèmes d'enseignement.*

11.5 : *Faire participer ses pairs à des démarches de recherche liées à la maîtrise des compétences visées dans le programme de formation et aux objectifs éducatifs de l'école.*

COMMENTAIRES POUR LA PREMIÈRE MOITIÉ DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

COMMENTAIRES À LA FIN DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

APPRÉCIATION GLOBALE POUR CETTE COMPÉTENCE

Le stagiaire montre qu'il a développé cette compétence...

4. Avec excellence <input type="checkbox"/>	3. Très bien <input type="checkbox"/>	2. Bien <input type="checkbox"/>	1. De manière passable <input type="checkbox"/>	0. De manière insatisfaisante <input type="checkbox"/>
--	--	---	--	---

INDICATEURS DE LA COMPÉTENCE 11 (Cette liste n'est pas exhaustive)	Stage	
	1	2
LE STAGIAIRE...		
S'engage dans les activités proposées dans son cours-stage (11.1)		
Identifie des objectifs et des moyens de développer ses compétences (11.1)		
Échange volontiers avec son enseignant associé et son superviseur (11.2)		
Participe aux rencontres d'échanges avec les pairs (11.2)		
Accepte de remettre en question ses conceptions de l'enseignement (11.2)		
Manifeste de l'ouverture aux commentaires de ses formateurs sur sa pratique (11.1)		
Identifie l'avancement dans le développement de ses compétences (11.1)		
Établit régulièrement un bilan de ses compétences (11.1)		
Développe ses compétences en utilisant les ressources disponibles (11.1)		
Participe à des échanges avec des enseignants sur la pratique enseignante (11.2)		
Discute ouvertement de ses pratiques et les remet en question (11.2)		
Ajuste ses pratiques à la suite des rétroactions de ses formateurs (11.3)		
Mobilise ses acquis théoriques dans l'analyse réflexive de ses pratiques (11.3)		
Exprime sa réflexion sur les liens entre théorie et pratique (11.3)		
Construit des savoirs à partir de sa pratique réflexive et les exprime (11.3)		
Dégage des pistes de réinvestissement de sa réflexion dans l'action (11.3)		
Utilise des moyens appropriés pour améliorer ses gestes professionnels (11.4)		
Réfléchit aux incidences de ses interventions sur le développement de l'élève (11.3)		
Repère les ressources (résultats de recherche, ressources professionnelles, réseaux, banques de données, etc.) disponible sur l'enseignement (11.4)		
Tient compte des priorités du milieu dans la résolution de problèmes (11.4)		
Tient compte des contraintes du milieu dans la résolution de problèmes (11.4)		
Planifie la transformation de ses pratiques (11.4)		
Collecte et analyse des données à l'aide de ressources théoriques et pratiques (11.4)		
S'engage avec ses pairs dans des démarches de recherche et de formation (11.5)		
Participe à des démarches collaboratives permettant de documenter, d'analyser et de comprendre les pratiques (11.5)		
Globalement, au terme des deux stages, le stagiaire doit être en mesure de :		
- Repérer, comprendre et utiliser les ressources (littérature de recherche et littérature professionnelle, réseaux pédagogiques, associations professionnelles, banques de données) disponibles sur l'enseignement;		
- Préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver;		
- Mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement;		
- Entreprendre des projets de recherche sur des aspects ciblés de son enseignement.		

Compétence no 12 : Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Composantes de la compétence 12 :

12.1 : *Discerner les valeurs en jeu dans ses interventions.*

12.2 : *Mettre en place dans sa classe un fonctionnement démocratique.*

12.3 : *Fournir aux élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.*

12.4 : *Justifier, auprès des publics intéressés, ses décisions relativement à l'apprentissage et à l'éducation des élèves.*

12.5 : *Respecter les aspects confidentiels de sa profession.*

12.6 : *Éviter toute forme de discrimination à l'égard des élèves, des parents et des collègues.*

12.7 : *Situer à travers les grands courants de pensée les problèmes moraux qui se déroulent dans sa classe.*

12.8 : *Utiliser, de manière judicieuse, le cadre légal et réglementaire régissant sa profession.*

COMMENTAIRES POUR LA PREMIÈRE MOITIÉ DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

COMMENTAIRES À LA FIN DU STAGE

Préciser les forces qui ont été observées :

Préciser les défis à relever pour développer davantage cette compétence :

APPRÉCIATION GLOBALE POUR CETTE COMPÉTENCE

Le stagiaire montre qu'il a développé cette compétence...

4. Avec excellence <input type="checkbox"/>	3. Très bien <input type="checkbox"/>	2. Bien <input type="checkbox"/>	1. De manière passable <input type="checkbox"/>	0. De manière insatisfaisante <input type="checkbox"/>
---	---------------------------------------	----------------------------------	---	--

INDICATEURS DE LA COMPÉTENCE 12 (Cette liste n'est pas exhaustive...)	Stage	
	1	2
LE STAGIAIRE...		
Fait preuve de disponibilité, d'attention et d'amabilité envers l'élève (12.3)		
Ne divulgue pas de faits ou de renseignements sur des élèves ou des membres du personnel en dehors des nécessités requises par sa tâche (12.5)		
Fait preuve d'ouverture envers les élèves, les parents et les collègues (12.6)		
Adopte une attitude appropriée dans ses rapports avec les élèves (12.8)		
Respecte les règlements de l'école (12.8)		
Fait preuve de ponctualité, respecte ses engagements et les échéanciers (12.8)		
Respecte les exigences de l'école quant à la tenue vestimentaire (12.8)		
Apporte une aide appropriée dans des situations simples (12.3)		
Justifie ses décisions relatives à l'apprentissage et à l'éducation des élèves (12.4)		
Respecte la confidentialité par rapport aux renseignements personnels (12.5)		
Intervient face à des comportements inappropriés, par ex., de discrimination (12.6)		
Discerne les valeurs en jeu dans ses interventions (12.1)		
Observe les conséquences de ses interventions sur le bien-être des élèves (12.1)		
Réajuste ses interventions suite à l'analyse de cette observation (12.1)		
Permet au groupe d'élèves de prendre démocratiquement des décisions (12.2)		
Justifie ses décisions relatives à l'apprentissage et à l'éducation des élèves en montrant qu'il a utilisé les moyens appropriés (12.4)		
Met en place des dispositifs qui favorisent le respect et l'équité (12.6)		
Enrichit sa connaissance des grands courants de pensée éthique (12.7)		
Analyse les problèmes moraux qui se déroulent en classe (12.7)		
Envisage des solutions en mobilisant les grands courants de pensée éthique (12.7)		
Apporte une aide appropriée dans des situations complexes (12.3)		
Justifie ses décisions professionnelles en montrant qu'il a utilisé des moyens fondés sur des résultats de recherche, des ressources ou des éléments théoriques pertinents (12.4)		
Connaît le cadre légal et réglementaire régissant sa profession (C 12.8)		
Identifie des situations où le cadre légal et réglementaire s'applique (12.8)		
Applique le cadre légal et réglementaire de la profession de manière judicieuse (12.8)		
Globalement, au terme des deux stages, le stagiaire doit être en mesure de :		
- Agir de manière responsable auprès des élèves pour que l'on puisse sans réserve recommander de lui confier un groupe;		
- Répondre de ses actions en fournissant des arguments fondés.		

Appréciation globale du développement des compétences du stagiaire par le superviseur (stage I)

À partir de mes observations, des échanges que j'ai eus avec l'accompagnateur formateur et de l'évaluation que j'ai faite des travaux du stagiaire, voici mon appréciation du développement des compétences professionnelles du stagiaire. (Écrire sur chaque ligne l'appréciation indiquée précédemment (4, 3, 2, 1 ou 0) pour chacune des compétences.)

Compétence 1 : _____ Compétence 2a : _____ Compétence 2b : _____
 Compétence 3 : _____ Compétence 4 : _____ Compétence 6 : _____
 Compétence 8 : _____ Compétence 11 : _____ Compétence 12 : _____

NOTE FINALE :

Le superviseur attribue la cote finale en tenant compte de :

- l'appréciation qu'il a inscrite dans la grille d'évaluation;
- l'appréciation de l'accompagnateur formateur (le superviseur doit échanger avec l'accompagnateur formateur afin de bien comprendre son appréciation);
- l'évaluation des travaux du stagiaire.

Note : Si le stagiaire obtient une appréciation de 1 ou 0 pour deux compétences, il ne satisfait pas aux attentes de l'Université et se voit attribuer un échec.

Succès

Échec

Signature du superviseur

Date

Commentaires :

.....

.....

.....

.....

.....